

Association CHAMBER'LIENS

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Vendredi 25 septembre 2026 à 18h

LE TAMBOUR - MPT de la Chamberlière

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre Association qui se déroulera le vendredi 25 septembre prochain à 18h, avant notre Assemblée Générale annuelle.

L'objectif de cette réunion en Assemblée Générale Extraordinaire est de valider avec vous quelques modifications de nos statuts en vue d'assurer la pérennité de nos activités et de faciliter le fonctionnement de notre vie associative.

Vous aurez à vous prononcer sur :

- La généralisation du vote à main levée, lors des assemblées générales ordinaire et extraordinaire, sauf si la moitié au moins des présents et représentés demande un scrutin secret, (article 9.2 et 10.2).**
- La réduction du quorum du tiers au quart des membres de l'association, lors des assemblées générales extraordinaires (article 10.2).**
- L'augmentation de la composition du Conseil d'Administration à 20 personnes maximum au lieu de 15 actuellement (article 12).**

Amicalement

Le Conseil d'Administration